



Juin 2017

Eau, hygiène et assainissement en milieu scolaire

De quoi s'agit-il ?

Dans une école qui respecte les normes d'hygiène et d'assainissement, les élèves et le personnel de l'école devraient pouvoir :

- se laver les mains avec de l'eau et du savon au moment clé ;
- consommer de l'eau potable en quantité suffisante ;
- utiliser des toilettes bien entretenues lorsqu'ils en ont besoin ;
- consommer des aliments sains (hygiène alimentaire) ;
- disposer pour les jeunes femmes d'un lieu pour se changer/laver ses vêtements en toute intimité et avoir accès à des protections hygiéniques (hygiène menstruelle) ;

L'hygiène et l'assainissement devraient être enseignés aux élèves.

Pourquoi s'y intéresser ?

L'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire impacte la santé des enfants et de leurs familles, et leur scolarité

- Améliorer la santé : procurer un accès à l'eau et l'assainissement, améliore l'environnement de vie et d'apprentissage des enfants et a un impact favorable sur leur santé et leur scolarité ;
- Changer les comportements dans la durée : si les enfants apprennent dès l'école des comportements d'hygiène ils les mettront en pratique probablement tout au long de leur vie et les inculqueront à leur tour à leurs enfants. Ils peuvent également diffuser certaines pratiques dans leurs familles et leurs communautés.

Impact d'un mauvais assainissement sur la scolarité des jeunes filles

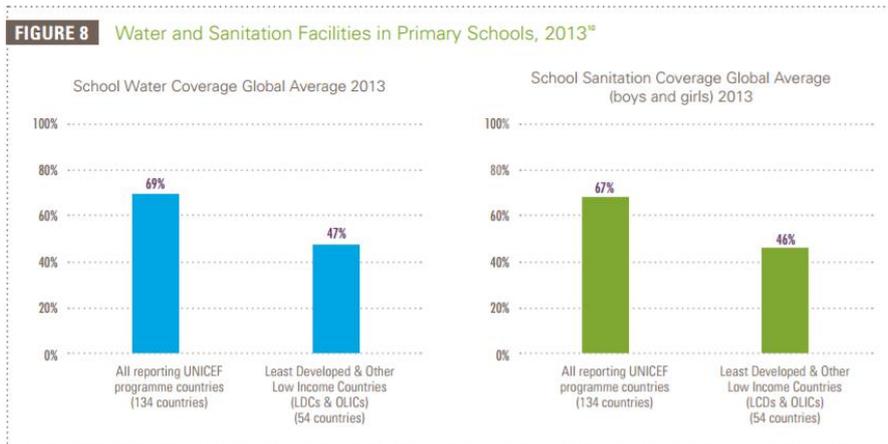
En Inde, les jeunes filles manquent 5 jours d'école en un mois (50 jours par an) faute de protections adéquates pendant leurs règles et 23% des filles ont abandonné l'école après qu'elles aient commencé les menstruations.

Source : [L'hygiène menstruelle dans les écoles de deux pays francophones d'Afrique de l'Ouest Burkina Faso et Niger](#), UNICEF, 2013

Plus de la moitié des écoles dans le monde n'ont toujours pas accès à l'eau potable et à l'assainissement

Dans son rapport annuel en 2013, l'UNICEF indiquait un taux de couverture en dessous de 50% en matière d'eau potable et d'assainissement dans les écoles primaire (voir le graphique ci-dessous).

Si ces chiffres nous donnent une vision globale des défis, ils cachent de fortes disparités régionales. De plus, dans les écoles équipées, les installations ne sont pas toujours fonctionnels (fautes d'entretien) et ne répondent pas toujours à l'ensemble de la demande (sur-fréquentation).



Source : [Water, Sanitation and Wash, Annual report 2013](#), UNICEF

L'eau, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire s'inscrivent dans les objectifs de développement durable (ODD)

La communauté internationale a adopté en 2016 un nouveau programme de développement, articulé autour de 17 objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Les objectifs en matière d'accès à l'eau potable et d'assainissement (6.1 et 6.2) concernent les lieux publics et en particulier les écoles. L'objectif en matière d'éducation (4) prévoit quant à lui l'accès à des services basiques d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les écoles (voir encadré).

Que disent les ODD sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire ?

Objectif 4.a : D'ici à 2030, faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un **cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr**, exempt de violence et accessible à tous.

« cadre d'apprentissage sûr » => comprend notamment un accès à un service d'eau et d'assainissement basique et des installations sanitaires non-mixtes.

Objectif 6.1 : D'ici à 2030, permettre un accès **universel** et équitable à une eau potable salubre et abordable pour tous.

« universel » => Dans tous les lieux de vie (domiciles, écoles, centres de santé, lieux de travail, etc.)

Objectif 6.2 : D'ici à 2030, permettre un accès à un **assainissement** et à une **hygiène** convenables et équitables pour tous et mettre un terme à la défécation en plein air, en prêtant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes vulnérables.

« assainissement » => gestion et élimination sans danger de l'urine et des excréments humains

« hygiène » => comprend notamment le lavage des mains, la prise en charge de l'hygiène menstruelle, et l'hygiène alimentaire

Comment ça marche concrètement ?

L'amélioration de l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire repose sur trois axes d'intervention complémentaires :

1. L'adoption de **comportements d'hygiène** à l'école et dans toute la communauté : le bon usage des toilettes, le lavage des mains avec du savon aux moments clés de la journée, l'hygiène alimentaire - une attention spécifique doit être portée sur l'hygiène menstruelle ;
2. La présence d'**équipements** sanitaires fonctionnels, en quantité suffisante¹ : un point d'eau potable, urinoirs et toilettes séparées filles/garçons, des dispositifs de lavage des mains, du matériels de nettoyage et des poubelles ;
3. Un dispositif pérenne de **gestion** de ces équipements pour le nettoyage, l'entretien des infrastructures, la vidange.

¹Selon les normes OMS le ratio est : 1 toilette /25 filles et 1 pour le personnel féminin ; 1 toilette et 1 urinoir /50 garçons et 1 pour le personnel masculin. Ce ratio doit être ajusté en fonction du nombre total d'élèves et de l'espace disponible dans la cour. En outre, les toilettes pour homme et pour femme devraient être complètement séparées pour assurer le respect de la vie privée et la sécurité.

Les pistes d'intervention sont à définir sur la base d'un diagnostic, avec l'ensemble des acteurs locaux impliqués (élèves, enseignants et directeurs, parents d'élèves, direction régionale de l'hydraulique et de l'enseignement, la commune). L'accent peut-être mis en priorité sur la mobilisation des écoles et la sensibilisation pour l'adoption des gestes simples d'hygiène au quotidien (le lavage des mains avec du savon par exemple) avant d'intervenir de manière plus conséquente sur les infrastructures.

Le tableau ci-dessous, reprend de manière synthétique quelques éléments de réflexion sur chacun des trois axes, issus des expériences menées en matière d'hygiène et d'assainissement à l'école.

<p>Promotion des comportements d'hygiène</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les enseignants et structures de l'école existantes pour élaborer et animer des séances en classe autour de l'hygiène et l'assainissement intégrer des modules sur l'hygiène ; faire le lien avec le programme scolaires, etc. Des supports pédagogiques sont parfois mis à disposition par les Ministères lorsque l'hygiène et l'assainissement sont inclus dans le programme. • Organiser des événements mobilisateurs (concours inter-classes et interécoles par exemple) pour créer une dynamique, • Instaurer des activités quotidiennes qui faciliteront l'adoption de comportement d'hygiène par les élèves , suivi dans la durée des comportements.
<p>Construction des équipements sanitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Design : prendre en compte la morphologie de l'enfant, luminosité et couleur, séparation fille/garçon, respect de l'intimité et possibilité de se changer/laver ses vêtements (hygiène menstruelle), conception de la fosse facilitant les opérations de vidange (trappes pour accéder à la fosse, etc.) • Lieu d'implantation : attention au positionnement par rapport au point d'eau et au risque d'inondations; éloignement des classes pour éviter la gêne olfactive • Dimensionnement : adapter la taille des fosses et le nombre de latrines selon leurs fréquentation, respecter les normes OMS (ratio latrines et séparation des toilettes hommes/femmes)
<p>Entretien et gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer et définir les responsabilités de chacun dans un plan de gestion : les élèves, enseignants et directeurs, inspections académiques, parents d'élèves, la commune • S'appuyer sur les structure de gestion déjà en place (COGES ou autres) / les redynamiser plutôt que de vouloir en initier des nouvelles • Mettre en place un système de suivi (inclure l'état de salubrité de l'école dans la notation de la direction par l'inspection académique par exemple) • problème spécifique : utilisation des latrines par les riverains de l'école et risques de dégradations

La réussite de ces interventions repose sur :

- **Le niveau d'intérêt et d'engagement de la direction et des enseignants** : c'est un facteur de réussite à prendre en compte lors du choix des écoles. Si l'équipe enseignante de l'école n'est pas à l'origine de la demande, il est essentiel de susciter son intérêt et sa motivation autour de ces questions par de la sensibilisation ou des mesures incitatives ;
- **la mobilisation de la communauté** : pour maximiser l'impact sur la santé et l'éducation des élèves, une intervention dans les écoles est trop limitée, surtout quand les conditions d'hygiène et d'assainissement sont mauvaises dans la communauté. Il est essentiel que le même type d'intervention soit mené simultanément dans la communauté, avec une vraie coordination entre les deux, et un rôle donné aux enseignants et élèves dans la promotion de l'hygiène dans la communauté, et en retour aux parents et leaders communautaires dans le suivi et la gestion dans l'école. Au-delà de l'hygiène et l'assainissement, les interventions pourront également portées plus largement sur la santé, la nutrition, etc.
- **le soutien des services de l'Education** : pour que les bonnes pratiques d'hygiène perdurent, malgré le turn-over des élèves et des enseignants, il est essentiel que ces problématiques soient également portées par les services de l'Education. Si ce n'est pas le cas, un travail peut être mené avec les services régionaux et centraux afin, par exemple, d'organiser un concours annuel entre les écoles de la zone, d'intégrer l'hygiène et l'assainissement au curriculum, ou pour que cela fasse parti des critères d'inspection et de notation. Ce travail de plaidoyer peut se faire en collaboration avec des organismes plus influents comme l'UNICEF.

Pour en savoir plus

[Normes relatives à l'eau, l'assainissement et l'hygiène en milieu scolaire dans les environnements pauvres en ressources](#), UNICEF, 2010

Les lignes directrices pour l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les établissements scolaires.

Promotion de l'hygiène

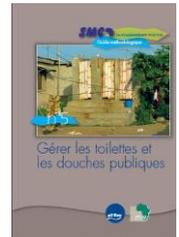
[Guide de formation et d'information pour les enseignants Eau/Hygiène/Assainissement](#), Le Partenariat et les services sénégalais en charge de l'environnement, la santé, l'hydraulique et l'éducation, 2010

Livret destiné aux enseignants du primaire pour les encourager à aborder ces thèmes en classe. Il donne des informations générales sur l'hygiène et l'assainissement ainsi que des conseils et fiches pédagogiques.

Gestion

[SMC: Guide 5: Gérer les toilettes et les douches publiques](#), pS-Eau et PDM, 2010

Des orientations et recommandations concrètes sur la gestion des blocs sanitaires implantés dans les lieux publics, en particulier dans les écoles.



Construction des équipements

[Points d'eau, latrines, lave-mains, et kits d'hygiène en milieu scolaire](#), UNICEF Mali, 2014

Guide est destiné aux entreprises de construction, bureaux de contrôle et fournisseurs pour la réalisation des équipements sanitaires en milieu scolaire. Une version simplifiée existe pour les écoles bénéficiant des travaux.

Contact :

Béatrice Turlonnias, turlonnias@pseau.org

Consultez nos pages Eau, Hygiène et Assainissement en milieu scolaire

www.pseau.org/eau-hygiene-et-assainissement-milieu-scolaire

Le pS-Eau est soutenu par